

À Saint-Christophe, le 20 mars 2026.

AVIS DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Christophe se réunira,

**LE 25 mars 2026 À 19 H 30
SALLE DU CONSEIL
MAIRIE DE SAINT-CHRISTOPHE
11, ROUTE DE MARANS
17220 SAINT-CHRISTOPHE**

ORDRE DU JOUR

- Délégation du Conseil municipal au Maire
- Constitution des commissions communales
- Élection des délégués du Comité National d'Action Social
- Élection des délégués du Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural
- Élection des délégués du Syndicat d'Information de la Charente-Maritime
- Élection des délégués du Syndicat Intercommunal d'Études, d'Aménagement et de Gestion Hydraulique du Curé
- Élection des délégués du SIVOM Plaine d'Aunis
- Élection des délégués du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Aigrefeuille
- Élection des délégués du Syndicat Départemental de la Voirie 17
- Élection des délégués du Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime
- Détermination du nombre de membres du conseil d'administration du CCAS
- Proposition des membres pour la composition de la commission communale des impôts directs
- Élection des membres composant la commission d'appel d'offres
- Nomination des référents pour la sécurité routière
- Décisions du Maire prises en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal ;
- Informations diverses.

Le Maire,
Philippe CHABRIER.